DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
JCLV/BB/FB-21-13137

Ville de 29 761 Habitants
Commune en développement
Membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

RECRUTE
POUR SA DIRECTION DES INFRASTRUCTURES

UN COORDONATEUR DE TRAVAUX CONCESSIONNAIRES VOIRIE (H/F)

Cadres d'emplois des Agents de maîtrise et des Techniciens territoriaux

Au sein de la Direction des Infrastructures, vous coordonnez et gérer les travaux Concessionnaires sur voirie communale.

Vos principales missions sont les suivantes :

- Etre l'interlocuteur privilégié des concessionnaires (maintenance et travaux),
- Coordonner l'exécution des travaux concessionnaires : assister aux réunions de chantier, préparer les arrêtés et s'assurer du respect des clauses de prévention, de la sécurité et de la signalisation des chantiers,
- Gérer les autorisations d'installation de chantiers liées aux opérations de construction privées et les demandes d'installation grues,
- Assurer la surveillance générale de chantier sur voirie,
- Ponctuellement : suivi de la bonne gestion de la défense extérieure contre l'incendie et de l'occupation du domaine public (stationnement réglementé et installation des terrasses sur domaine public).

Profil

- Diplôme technique dans le domaine de la voirie apprécié, avec maîtrise des connaissances techniques de voirie et réseaux divers
- Expérience similaire fortement appréciée
- Maîtrise des règles de sécurité sur les chantiers
- Réactivité, autonomie, bon relationnel
- Capacité de travail en transversalité avec les différents services
- Rigueur et esprit de synthèse
- Permis VL obligatoire / AIPR encadrant ou concepteur apprécié

Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou par voie contractuelle.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + primes de fin d'année / Avantages C.N.A.S.

Merci d'adresser LETTRE DE MOTIVATION et CV de préférence par mail à secretariat.drh@ville-guyancourt.fr,
ou par courrier à Monsieur LE MAIRE, 14 rue Ambroise Croizat, BP 32 - 78041 GUYANCOURT Cedex

Pour le Maire empêché,
L'Adjointe au Maire déléguée

Florence COQUART